

Projet de forage d'exploration pétrolière sur le permis de Guyane Maritime

Information et échanges préalables

Compte rendu de la réunion publique du 8 décembre 2017

Hôtel de ville de Cayenne

En tribune :

- Pour Total E&P Guyane Française
 - Frédéric Linsig, directeur général
 - Christiane Eygun, responsable Hygiène Sécurité Environnement (HSE)
 - Céliane Ringuet, responsable des Relations extérieures
 - Philippe Essel, responsable Forage/Puits du projet
- Pour le bureau d'études Créocéan
 - Eric Dutrieux, directeur des Études scientifiques

Début de la réunion à 19h16

20 participants

Déroulé

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation synthétique du projet et de son contexte
3. Echanges avec les participants
4. Présentation détaillée du projet
5. Echanges avec les participants
6. Pour conclure

1. Ouverture

Marie-Laure Phinera-Horth, maire de Cayenne, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle estime qu'il est important de venir se renseigner sur le projet de forage pétrolier au large de la Guyane porté par Total.

Claude Chardonnet, C&S Conseils, modératrice de la réunion, présente les principes de la démarche volontaire d'information et d'échanges : ouverture à tous, mise à disposition de l'information, équivalence entre les participants dans le respect des règles démocratiques, argumentation des avis et traçabilité des échanges avec les comptes-rendus des réunions. Elle détaille également le déroulé de la réunion.

Frédéric Linsig, directeur général de Total E&P Guyane Française, remercie Madame le maire pour son accueil. Il présente les acteurs concernés par le projet et leurs rôles respectifs : Total E&P Guyane Française, le porteur du projet ; le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de l'Economie, autorités compétentes pour l'octroi du permis exclusif de recherches dit permis de Guyane Maritime ; le préfet de Guyane, autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'ouverture de travaux miniers dite autorisation de forage dans le périmètre du permis de Guyane Maritime et la DEAL* de Guyane, service de l'Etat chargé de l'instruction administrative de la demande d'autorisation de forage ; la Collectivité territoriale de Guyane (CTG) et les collectivités locales, autorités politiques dont les avis sont également sollicités pendant l'instruction administrative de la demande d'autorisation de forage et qui seront mobilisées en vue des retombées socio-économiques du projet pour le territoire.

Frédéric Linsig indique que le permis d'exploration Guyane Maritime a été prolongé jusqu'en juin 2019 par arrêté ministériel du 14 septembre 2017. Il détaille ensuite le calendrier prévisionnel du projet :

- Une phase de préparation conduite par Total, comprenant la phase volontaire d'information et d'échanges préalables, afin de déposer une demande d'autorisation d'ouverture de travaux (AOT) en préfecture au premier trimestre 2018 ; Frédéric Linsig précise qu'une synthèse des échanges tenus pendant les réunions publiques sera jointe au dossier de demande d'AOT ;
- Une phase d'instruction administrative par la DEAL de Guyane, susceptible de déboucher sur l'organisation d'une enquête publique au deuxième trimestre 2018, à la suite de laquelle le préfet de Guyane prendra sa décision ;
- En cas de décision d'autorisation de forage intervenue à l'automne 2018, le forage du puits d'exploration pourra avoir lieu à partir de janvier 2019 pour des résultats exploitables à partir d'avril 2019.

Frédéric Linsig souligne que le projet de Total E&P Guyane Française repose sur trois piliers : un volet industriel et technique, un engagement fort sur le plan environnemental et un engagement tout aussi important sur le plan des retombées socio-économiques pour le territoire.

* DEAL : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

2. Présentation synthétique du projet et de son contexte

Le projet en bref

Frédéric Linsig présente le contexte pétrolier du plateau des Guyanes. Il explique que la séparation des continents africain et sud-américain il y a 100 millions d'années a donné lieu à la formation de bassins pétroliers des deux côtés de l'océan Atlantique. Plus particulièrement, il indique qu'on retrouve des bassins pétroliers similaires en Afrique de l'Ouest et en Amérique du Sud, notamment au Guyana, au Suriname et peut-être en Guyane ainsi qu'au nord du Brésil. Il ajoute que cette séparation des continents a contribué à la formation du plateau sous-marin de Demerara au large de la Guyane et que ce plateau constitue un obstacle géologique entre les bassins pétroliers du Guyana et du Suriname d'une part et le bassin pétrolier de Guyane d'autre part. La rumeur de l'existence d'une vaste nappe pétrolière unique à l'échelle du plateau des Guyanes qui serait exploitée par les Etats voisins au détriment de la Guyane est donc infondée.

Frédéric Linsig expose ensuite le périmètre général du permis de Guyane Maritime, d'une superficie de 24 000 km² et, plus particulièrement, le périmètre restreint envisagé pour le forage d'exploration situé à 150 kilomètres de la côte guyanaise, au centre du périmètre du permis, en eaux très profondes. Il indique que cette zone est différente de celle explorée précédemment par Shell, située au sud-est du périmètre du permis de Guyane Maritime – avec un forage positif et quatre autres négatifs. Total a repris les études réalisées sur le périmètre du permis et a déterminé que la zone centrale avait un potentiel plus important que celle précédemment explorée.

Frédéric Linsig rappelle que le projet porté aujourd'hui par Total est un projet d'exploration qui pourra déboucher sur une exploitation pétrolière uniquement si le forage réalisé permet de découvrir du pétrole et que cette découverte présente certaines caractéristiques la rendant économiquement exploitable. Il ajoute que les retombées socio-économiques locales sont bien plus importantes en phase d'exploitation pétrolière qu'au stade de l'exploration : il invite ainsi à la prudence et recommande d'attendre les résultats du forage d'exploration avant d'avancer sur les sujets socio-économiques – développement local, production...

Enfin, il souligne la longue expérience du groupe Total dans l'exploitation en mer profonde et très profonde : Total a ainsi participé à plus de 300 puits dans le monde depuis 2010, et ce sans incident.

Le contexte du projet

Frédéric Linsig explique les raisons de la poursuite de l'exploration pétrolière dans le contexte de lutte contre le réchauffement climatique entériné par l'Accord de Paris sur le Climat conclu le 12 décembre 2015 : il commente à cet effet les prévisions de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) qui annoncent la baisse de la part du pétrole à 25% de la demande mondiale en 2035 contre 31% en 2016 et qui soulignent que le pétrole conservera cette place importante dans l'économie mondiale compte tenu des besoins du transport aérien, de la production de plastiques ou de textiles. Il indique également que selon les projections réalisées par l'AIE, la part du charbon passera de 28 % de la demande mondiale en 2016 à 16 % en 2035, tandis que les énergies renouvelables passeront de 9 % à 23 %.

Frédéric Linsig souligne que la transition énergétique requiert une mutation industrielle dans laquelle des Etats et des sociétés privées comme le groupe Total et d'autres entreprises françaises et étrangères se sont fortement engagées.

3. Echanges avec les participants

En préambule, **Claude Chardonnet** précise que des feuillets sont à la disposition du public pour permettre çà ceux qui ne souhaitent pas s'exprimer à l'oral, de le faire par écrit.

Monsieur Valère, professeur de sciences physiques et de chimie, s'étonne de la faible participation à cette réunion publique et de l'absence de représentants des pêcheurs dans la salle. En tant que chimiste, il confirme que le pétrole est important pour la création de plastique, mais souligne que les plages de Cayenne sont polluées par de nombreux déchets plastiques. Il dit avoir vécu deux tremblements de terre en vingt ans et estime qu'il est risqué de forer à plus de 2 000 mètres de profondeur avec cet aléa sismique. Il se dit conscient des besoins en pétrole, y compris dans vingt ans, mais insiste sur le fait qu'il est possible de s'en passer et que des entreprises travaillent déjà sur le sujet – économie de carburant dans les moteurs par exemple. Il considère que le lobby du pétrole et de l'automobile fait en sorte de bloquer ces recherches industrielles. Quant au risque sismique, il juge que le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) donne très peu d'informations à la population.

Jacqueline Triveillot demande pourquoi est-ce que Total s'intéresse à la Guyane aujourd'hui.

- **La dépendance au pétrole**

Frédéric Linsig explique que l'Accord de Paris de la COP 21 a consacré l'urgence climatique comme priorité pour les parties prenantes – Etats, politiques, industriels et chercheurs. Il indique que la recherche de produits de substitution au pétrole permet déjà des avancées en la matière, avec le développement de bioplastiques à base d'algues. Il ajoute que la transition est l'affaire de chacun : utiliser moins de sacs plastiques et préférer des sacs en papier recyclable, réduire les déchets et diminuer l'usage du pétrole. Il cite également l'exemple de la voiture électrique, qui représente aujourd'hui 0,1 % du parc automobile mondial et qui pourra atteindre 25 % dans 20 ans selon les projections de l'AIE : cette importante croissance ne pourra être mise en œuvre que grâce au développement de processus industriels qui restent à mettre en œuvre ; par ailleurs, elle pourrait permettre l'économie de 4 millions de barils de pétrole par jour – la consommation mondiale totale étant de 80 millions de barils quotidiens. Cet exemple illustre le fait que la transition énergétique ne pourra être que progressive.

- **Le risque sismique**

Philippe Essel, responsable Forage/Puits du projet, indique que les données sismiques sont importantes pour Total. Il confirme qu'il est nécessaire pour un tel projet de disposer du suivi des événements sismiques.

Christiane Eygun, responsable HSE de Total E&P Guyane Française, précise que tous les séismes connus dans la base des données du BRGM sont répertoriés par Total, tout comme l'ensemble des aléas naturels. Elle ajoute que l'épicentre des séismes évoqués se situait à terre ou à proximité des côtes. Elle indique que ces éléments font partie du dossier qui sera mis à la disposition du public lors de l'enquête publique qui pourrait avoir lieu au deuxième trimestre 2018.

- **Les raisons de l'implication actuelle de Total en Guyane**

Frédéric Linsig explique que l'exploration pétrolière en Guyane a débuté en 2001 avec la compagnie Planet Oil. Il souligne que l'exploration pétrolière est un processus pour lequel il convient de rester humble : il est possible de se tromper plusieurs fois avant de finir par trouver. En Guyane, il y a eu plusieurs tentatives depuis 2001 : Planet Oil, Tullow, Shell, et maintenant Total. Frédéric Linsig indique que Total capitalise sur les études et résultats des précédentes campagnes d'exploration.

Georgina Duvillepied demande des précisions sur les éléments intéressants que Total a trouvés dans les études de Shell et demande si une personne du BRGM est présente dans la salle afin d'apporter des précisions sur le sujet sismique.

Djerbo Serville souligne que les forages de Tullow et Shell ont été réalisés en 2012, avec l'éviction d'une ministre de l'Ecologie. Il souhaite avoir l'avis de Total sur le nombre de forages nécessaires pour parvenir à des résultats probants.

- **La capitalisation sur la campagne de Shell**

Frédéric Linsig précise que Total était partenaire de Shell et Tullow en 2012 et que Shell était responsable des opérations. Il indique que chaque entreprise a son savoir-faire, sa méthode et ses objectifs. Il explique que, après le départ de Shell, les équipes de Total ont estimé que la partie centrale du permis – qui va être explorée dans le cadre du projet – semble présenter plus de potentiel que la partie explorée précédemment. Il ajoute qu'en tant qu'entreprise française, Total est fier de travailler en France pour un projet pétrolier.

- **Le nombre de forages**

Frédéric Linsig indique que le forage envisagé vise à confirmer le potentiel du bassin pétrolier. Il rappelle que du pétrole a été découvert en 2012-2013 mais il faut maintenant déterminer si le bassin pétrolier guyanais produit du pétrole en quantité suffisante pour pouvoir être exploité. En cas de confirmation, il sera alors possible de réaliser une série de forages d'appréciation pour évaluer l'importance du gisement de pétrole.

- **Les données du BRGM**

Christiane Eygun indique que les études se fondent sur les données disponibles, et notamment celles du BRGM. Aucun représentant du BRGM n'a été mobilisé pour ces réunions.

4. Présentation détaillée du projet

Qu'est-ce qu'un forage d'exploration ?

Philippe Essel, responsable Forage/Puits du projet, présente les caractéristiques du navire de forage, qui peut accueillir 200 personnes environ à son bord. Le fonctionnement de ce navire nécessite une logistique importante – acheminement des équipes, approvisionnement du matériel, hélicoptères, stockage dans le port de Cayenne. Il précise que le séjour des équipes dure environ 4 semaines à chaque fois. Il présente la coupe géologique-type d'un réservoir pétrolier ainsi que la position du navire. Il précise que le diamètre du puits varie de 80 cm au niveau du fond de la mer à 20 cm dans le réservoir pétrolier en sous-sol.

Philippe Essel détaille ensuite les compétences requises et les processus éprouvés de Total en matière de forage. La politique définie au niveau du Groupe se traduit par l'élaboration de directives dans chaque secteur d'activités – ici la branche Exploration & Production (E&P) ; celles-ci sont déclinées en règles et spécifications pour chaque entité – ici les métiers du forage. Concrètement, Total dispose de guides et de manuels, fait réaliser des audits sur ses projets et bénéficie de très nombreux retours d'expériences qui consolident son expertise en matière de forage offshore. Philippe Essel donne des précisions sur la formation des équipes de forage : les superviseurs sont envoyés sur site après une formation initiale ; des tests de la chaîne de commandement sont réalisés à de nombreuses reprises ; les superviseurs ont également l'obligation de passer tous les deux ans une certification internationale « Contrôle de puits », composée d'épreuves théoriques et pratiques.

La connaissance de l'environnement et les mesures de protection

Christiane Eygun, responsable HSE de Total E&P Guyane Française, indique que les milieux naturels concernés ainsi que les impacts potentiels du projet sont décrits dans l'étude d'impact environnemental qui fera partie du dossier déposé en préfecture en vue d'une demande d'autorisation des travaux de forage. Elle précise que l'étude sera examinée par les services de l'Etat et mise à disposition du public dans le cadre de l'enquête publique.

Christiane Eygun explique que de nombreuses données environnementales maritimes sont déjà disponibles pour la Guyane, mais que Total a souhaité actualiser et approfondir sa connaissance de l'environnement en confiant au bureau d'études CREOCEAN le soin de conduire une campagne scientifique pour mieux caractériser l'état initial de l'environnement. Elle indique que cette campagne s'achève le 10 décembre 2017.

Eric Dutrieux, directeur des Études scientifiques de Créocéan, précise que la campagne scientifique a pour objectif de recueillir des connaissances sur l'environnement du projet. Il indique que les données disponibles sur le milieu maritime guyanais concernent surtout la mégafaune – tortues, cétacés, grands poissons, oiseaux. Il indique que l'étude environnementale pour le projet s'intéresse aux fonds marins dans la zone de forage, mais aussi aux zones rocheuses délimitant le plateau continental.

Pour cela, un bateau d'étude entièrement dédié à l'exploration océanographique sillonne la zone depuis quarante jours et emploie différents moyens : prélèvements d'eau, de sédiments et d'organismes aquatiques sur les fonds marins dans la zone de forage ; prise de photos et

de vidéos des fonds marins ; observation de la mégafaune. Dans les zones rocheuses en limite du plateau continental, une équipe du Muséum National d'Histoire Naturelle procède à des prélèvements et observations pour décrire les fonds marins de ce secteur et identifier les habitats et espèces qui s'y trouvent.

Eric Dutrieux présente ensuite les résultats de ces investigations. La zone de forage se caractérise par des fonds vaseux dans lesquels la plupart des espèces observées s'enfouissent. L'observation de la mégafaune a permis d'identifier plusieurs espèces passant dans la zone : cétacés, oiseaux, tortues et grands poissons – Eric Dutrieux précise que des campagnes d'observation complémentaires sont prévues de janvier à mai 2018, à la même période de l'année que celle prévue pour le forage. Enfin, la zone rocheuse délimitant le plateau continental se caractérise par un relief accidenté et envasé ; la faune a colonisé cet espace en îlots discontinus. Il présente un extrait vidéo capté par une caméra envoyée dans les fonds marins.

Christiane Eygun explique qu'une fois l'environnement du projet précisément connu, il est nécessaire d'identifier les impacts potentiels du projet afin de définir les mesures pour supprimer ou réduire ces impacts lorsque c'est possible, ou les compenser sinon. Il s'agit ensuite de mettre en œuvre un suivi des impacts résiduels tout au long du forage et, en complément, de se préparer aux situations d'urgence – définition de stratégies, procédures et moyens à mettre en œuvre pour faire face à un événement majeur.

Les retombées socio-économiques du projet pour le territoire

Céliane Ringuet, responsable des Relations extérieures de Total E&P Guyane Française, précise que le projet se situe aujourd'hui dans une phase d'exploration aux retombées très différentes d'une phase d'exploitation. Elle présente un schéma recensant les biens et services mobilisés par le projet en phase d'exploration : au centre du schéma ceux apportés par des entreprises spécialisées dans l'exploitation pétrolière qui ne peuvent être fournis localement. La première et la deuxième couronne du schéma identifient les opportunités de contrats locaux en matière d'hôtellerie-restauration, de logistique, de transport, de sécurité notamment.

Céliane Ringuet détaille ensuite les engagements de Total pour impliquer le territoire en phase d'exploration et aider les entreprises à se saisir des opportunités offertes par un tel projet de forage.

Le porteur de projet s'engage ainsi à publier les appels d'offres par anticipation dans la mesure du possible, pour permettre aux entreprises locales de se préparer et de répondre. Elle donne l'exemple du Grand port maritime de Guyane avec lequel Total a engagé des échanges pour intégrer le site portuaire de Dégrad des Cannes dans la chaîne logistique du projet. Egalement, elle indique qu'un fond de 10 millions d'euros sera débloqué et affecté, en partenariat avec la CTG, à des secteurs-clés de l'économie guyanaise.

Elle présente enfin le dispositif Total Développement Régional, qui a pour vocation de soutenir les PME françaises. Ce dispositif a été initialement mis en place par le Groupe afin de dynamiser le tissu économique présent autour de ses sites en France ; il s'est étoffé d'un soutien des PME souhaitant innover ou s'exporter à l'international.

Frédéric Linsig conclut la présentation en rappelant que le projet de Total est un projet industriel qui se veut exemplaire en matière de sécurité et de protection de l'environnement. Il exprime la volonté de Total de s'impliquer fortement en Guyane sur le plan socio-économique dans le cadre de son projet afin de le mener à bien. Il souligne l'engagement de Total à diffuser à tous une information claire et accessible sur l'avancement du projet.

5. Echanges avec les participants

Une participante retient que Total souhaite forer à 4 000 mètres de roches sous la mer. Elle souhaite savoir si des explosifs seront utilisés pour atteindre cette profondeur et en quelle quantité. Elle s'inquiète des risques de tsunami occasionné par les vibrations provoquées par le forage.

Djerbo Serville souhaite savoir comment Total travaille avec les acteurs locaux pour assurer le support et la logistique de son projet d'exploration. Il demande également si une autorité quelconque contrôle les activités de Total et de ses prestataires en mer.

Monsieur Demestre dit ne pas douter des retombées économiques du projet et insiste sur la nécessité que ce projet profite de manière pérenne à l'économie guyanaise. Il demande si Total a réfléchi sur le fléchage stratégique des 10 millions d'euros alloués au développement local. Il souligne que l'exploitation pétrolière est nécessairement limitée dans le temps et souhaite que ses bénéfices permettent à la Guyane de développer des compétences utiles à son économie, indépendamment du secteur pétrolier – dans la logistique par exemple.

- **Les conséquences du forage**

Philippe Essel explique qu'un forage pétrolier n'est pas réalisé avec des explosifs : le forage consiste à percer pas à pas la roche avec un outil rotatif en diamant placé en bout de tube, à la manière d'une perceuse. Tous les 10 à 12 mètres, une nouvelle tige est vissée à la tige précédente, de façon à atteindre le réservoir. A titre de comparaison, il précise que certains forages dans le Golfe du Mexique s'étirent sur 12 kilomètres de roche. Il explique que le forage est isolé de l'extérieur et qu'il n'y a donc pas de risque de tsunami occasionné par le forage.

- **Le travail avec les acteurs locaux au stade de l'exploration**

Céliane Ringuet indique que, jusqu'à présent, Total est dans une phase de préparation préalable à tout démarchage des entreprises. Elle précise que Total publiera des appels d'offres pour répondre à ses besoins et s'appuiera sur la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et les syndicats d'entreprises pour entrer en contact avec elles. Elle ajoute qu'une réunion est prévue le 11 décembre à la CCI pour rencontrer les chefs d'entreprises.

Philippe Essel répond que la préparation du forage a débuté il y a six mois et que des appels d'offres vont commencer à être lancés pour ce qui concerne les entreprises spécialisées dans le forage.

Le contrôle des activités de Total et de ses prestataires

Philippe Essel indique que Total doit rédiger un programme détaillé de forage en français et en anglais : ce programme sera transmis à toutes les autorités compétentes qui décideront d'autoriser ou non les travaux sur cette base. Par ailleurs, l'équipe de forage est tenue d'adresser quotidiennement un rapport d'activité détaillé pendant toute la durée du forage. Enfin, un rapport de fin de sondage sera produit et remis aux autorités.

Christiane Eygun ajoute que la DEAL de Guyane viendra inspecter le navire de forage et contrôlera les méthodes de travail de Total.

- **Le développement local**

Céliane Ringuet indique que la démarche de dialogue initiée par Total E&P Guyane Française aura aussi pour objectif de favoriser un développement local pérenne. Elle explique que des actions de développement local avaient été mises en place lors de la campagne de Shell, comme un partenariat avec des écoles de commerce et de gestion pour proposer des stages qualifiants et de l'alternance. Elle cite plusieurs exemples de jeunes Guyanais qui ont pu bénéficier de ce soutien. Elle rappelle que le projet ne concerne aujourd'hui qu'une phase d'exploration et qu'il est nécessaire d'avancer étape par étape.

A propos du développement local, **Céliane Ringuet** indique que la volonté est de soutenir les secteurs-clé de l'économie guyanaise tout en développant de nouvelles compétences en Guyane : il s'agira de favoriser l'économie circulaire ou l'énergie, par exemple. Elle rappelle que Total Développement Régional ne se positionne pas comme premier financeur du développement des entreprises mais intervient en complément d'autres aides aux entreprises.

Frédéric Linsig souligne que la démarche socio-économique de Total se décline sur deux volets : d'une part, la sous-traitance aux entreprises locales dans le cadre de son projet pendant la durée du projet – soit *a minima* le temps de l'exploration ; d'autre part, le soutien au développement local hors secteur pétrolier pour lequel 10 millions d'euros sont alloués. Il indique que si le projet entre en phase d'exploitation, il sera possible d'envisager des filières de formation spécifiques.

Djerbo Serville dit comprendre qu'en-dehors des modalités de contrôle exposées par Total, il n'y a pas vraiment de contrôle direct sur site de la part des autorités.

- **Le contrôle des activités de Total et de ses prestataires (suite)**

Frédéric Linsig ajoute que sur le sujet spécifique du forage offshore, la DEAL de Guyane s'appuiera sur les services du pôle national offshore d'Aquitaine, basé à Bordeaux, expérimentés en la matière. Les services de l'Etat en Guyane s'appuieront également sur la Direction générale de la prévention des risques, basée à Paris.

Alain Tomatis indique avoir participé à plusieurs réunions organisées lors de la campagne d'exploration de Shell. Il demande si Total a étudié le contenu de ces réunions pour faire en sorte que son projet profite à la population guyanaise. Il souhaite également savoir si la Guyane dispose d'atouts économiques suffisants pour répondre aux besoins du projet : bateau, hélicoptères, logistique... Il estime qu'il faut se poser la question de ce que la Guyane – ses entreprises, ses jeunes – est capable de proposer aujourd'hui pour pouvoir mener le projet à bien.

Considérant que les risques sont à la hauteur de la haute technicité du chantier – il cite l'exemple de la pollution du Golfe du Mexique par la plateforme *Deepwater Horizon* –, il demande si Total a évalué les risques en Guyane et si le territoire est capable d'y faire face. Il souligne à titre d'exemple que la Guyane souffre du manque d'infrastructures médicales.

Léonce Chester estime que la présentation manque de chiffres. Il juge que Total a l'expérience suffisante pour préciser l'activité et les emplois générés. Il demande également si les associations locales peuvent avoir accès aux données acquises dans le cadre du projet. Par ailleurs, il souhaite savoir à partir de quel volume de pétrole Total considèrera le gisement exploitable. Enfin, il demande s'il est possible d'organiser des visites du bateau de forage pour la population guyanaise.

Nolwenn Cozannet souligne que la zone de forage se caractérise par de forts courants marins et que les pays voisins ont de mauvais retours d'expériences sur cet aspect. Elle demande si ce risque est pris en compte, sachant que le bateau n'est pas ancré. Elle revient sur les résultats de la campagne scientifique et indique que la bibliographie recense bien plus d'espèces que celles observées pendant la campagne, notamment sur le tombant continental qui possède une biodiversité marine très riche : elle souhaite savoir si cette richesse est correctement prise en compte. Enfin, elle demande confirmation du chiffre de 30 à 50 emplois créés par le projet en phase d'exploration.

- **Les atouts de la Guyane pour répondre aux besoins du projet de Total**

Frédéric Linsig rappelle qu'une réunion se tient le 11 décembre à la CCI avec des chefs d'entreprise pour présenter l'approche proposée par Total en matière de développement du contenu local. Il indique que Total E&P Guyane Française souhaite anticiper en la matière : notamment en s'efforçant de publier ses besoins de manière suffisamment anticipée pour permettre aux entreprises de se pré-qualifier. Un mécanisme d'accompagnement dans cette phase de pré-qualification pourra être imaginé, en partenariat avec les acteurs locaux, afin d'aider ces entreprises ; ainsi, au moment de la publication des appels d'offres, les entreprises locales pourront se positionner, tout en restant soumises aux règles de la concurrence. Il précise qu'il reste du temps pour inclure les entreprises locales dans le projet.

Frédéric Linsig indique que les 30 à 50 emplois créés localement sont une estimation des emplois directs, indirects et induits. Ils représentent les emplois de Total et des entreprises spécialisées dans le forage, auxquelles il sera demandé d'établir un bureau en Guyane. Il précise que Total s'implante localement pour son projet. Par ailleurs, le projet pourra générer des emplois indirects, liés aux entreprises qui auront remporté les marchés de logistique, d'approvisionnement, de manutention, puis des emplois induits.

La gestion des risques

Philippe Essel indique que les forts courants représentent un défi important que Total prend en compte : des mesures ont été effectuées pour comprendre et quantifier la force des courants de la zone de forage, en surface comme en profondeur. Il explique que Total a connu un succès en Uruguay avec des courants plus importants que ceux observés en Guyane : l'équipe de forage avait placé des sortes d'ailettes d'avion sur les tubes de forage afin de supprimer les vibrations liées aux courants, empêchant tout mouvement du bateau. Cette technologie sera employée en Guyane. Par ailleurs, le bateau de forage sera soumis à une série de tests en mer avant les travaux, afin d'évaluer sa capacité à rester en place malgré les courants ; Philippe Essel précise que ce genre de bateau est équipé de moteurs bien plus puissants que nécessaire afin de parer à toute éventualité.

Christiane Eygun explique que Total E&P Guyane Française anticipera les différents moyens d'intervention, qui seront mobilisés selon la gravité de l'incident : depuis le bateau de forage ou la base logistique de Cayenne, pour les incidents mineurs ; depuis le Brésil, les Etats-Unis ou l'Europe en cas d'événement majeur. Elle souligne que Total préparera un plan d'urgence qui consignera ces moyens d'intervention. Total conclura préalablement au forage des partenariats avec des organismes internationalement reconnus afin d'intervenir sur le puits ou prévenir les risques de pollution par hydrocarbures.

- **Le périmètre des données environnementales et leur accessibilité**

Eric Dutrieux indique que les données de la campagne environnementale seront mises à la disposition de tous – public comme associations – au moment de l'enquête publique, car les résultats seront consignés dans l'étude d'impact.

Eric Dutrieux explique que l'étude environnementale se fonde à la fois sur la campagne d'observation en mer qui se termine et la bibliographie disponible. Il précise que l'étude porte sur le périmètre de la zone de forage et non sur l'ensemble du périmètre du permis de Guyane Maritime.

Alain Tomatis estime que Total n'a pas répondu à la question de la mobilisation des partenaires locaux aujourd'hui, dès la phase d'exploration. Il cite l'exemple d'une réunion organisée pour les forages de Shell où les participants se sont aperçus que les entreprises guyanaises n'étaient pas en capacité technique d'alimenter le bateau de forage. Il précise qu'il est un ancien élu de la chambre des métiers et souhaite alerter la population et les élus sur la nécessaire anticipation des besoins pour que les entreprises locales puissent s'y adapter. Il souhaite connaître une estimation du pourcentage d'adéquation entre l'offre des entreprises guyanaises et les besoins du projet.

Madame Tellier demande des précisions sur les modalités de prêt aux PME : elle souhaite savoir si le prêt est consenti par une banque ou par Total.

- **Les atouts de la Guyane pour répondre aux besoins du projet de Total**

Céliane Ringuet indique que Total a bien intégré ce sujet et engage rapidement un dialogue avec les acteurs économiques pour identifier les besoins et les ajustements à produire afin que les entreprises locales puissent se positionner.

- **Les modalités de prêt aux PME**

Céliane Ringuet explique que Total octroie les prêts sous conditions – par exemple créer 5 emplois en 3 ans et les conserver. Elle rappelle que Total Développement Régional n'est jamais le premier financeur : il s'agit d'un coup de pouce accordé aux PME qui vient en complément d'autres aides aux entreprises.

6. Pour conclure

Claude Chardonnet dresse la liste des **principaux thèmes abordés** lors de la réunion :

- Sur la justification du projet
 - L'accélération des solutions de substitution au pétrole
 - Les raisons du projet ici et maintenant
- Sur les impacts sur l'environnement
 - Risques pour le territoire (crainte d'un tsunami)
 - L'échelle de l'étude d'impact : le périmètre des études pour le forage
 - La qualité des études sur la sismicité et leur accessibilité
 - La gestion des risques
 - La mise à disposition des données pour les ONG locales
- Sur le volet socio-économique
 - L'effet de levier du projet pour le territoire : ce que peut donner Total dès maintenant et ce que laissera Total demain
- Sur le volet technique
 - Le nombre de forages et la technique de forage
 - Le contrôle de la conformité des opérations de forage
- Sur la démarche d'information et d'échange
 - Regret sur le faible nombre de participants
 - Utilité de la démarche

Frédéric Linsig indique qu'un compte-rendu sera publié sur internet. Deux autres réunions publiques se tiendront et la synthèse des comptes-rendus sera jointe au dossier de demande d'autorisation qui sera adressé au préfet de Guyane. Il indique que le public peut continuer de poser des questions par mail en écrivant à l'adresse info.guyane-maritime@total.com. Il remercie les participants.

Clôture de la réunion à 21h20